

ni comment il va pouvoir permettre aux Canadiens avec un salaire moyen de maintenir leur niveau de vie.

Monsieur le président, je voudrais que le ministre nous dise ce qu'il fera des revenus accrus. Au contraire, le gouvernement canadien n'a qu'un seul instrument de politique énergétique bien à lui. Cet instrument s'appelle Petro-Canada. Le ministre hoche la tête, il veut sans doute dire que bien sûr il va se fier sur les rapports d'Imperial Oil et de toutes les autres compagnies. Bien sûr que lorsqu'on parle aux présidents de ces compagnies ils sont de bonne foi. Évidemment ces gens veulent être de bons citoyens. Mais ils sont aux prises avec un problème relativement simple, c'est qu'il faut qu'ils soient de bons citoyens au Canada, il faut qu'ils soient de bons citoyens aux États-Unis et il faut surtout qu'ils soient de bons citoyens envers leurs actionnaires.

Et nous ne nions pas le rôle de ces compagnies multinationales dans le domaine énergétique, sur le plan technologique, sur le plan des investissements que ces compagnies peuvent faire. Par contre, nous estimons que ce ne serait pas rêver en couleur que de souhaiter avoir une compagnie bien à nous dans le domaine énergétique, soit Petro-Canada. Elle existe déjà cette compagnie, elle a connu des réalisations plus qu'extraordinaires, et le ministre veut nous la castrer comme le disait si bien le député d'Outremont. Puis il arrive avec une nouvelle formule, c'est-à-dire la banque, ou je ne sais pas trop quoi, pour faire octroyer des prêts à des compagnies privées pour assurer le développement. C'est une autre mesure qui est des plus conservatrices.

Le gouvernement fédéral, avec cette nouvelle banque, va prendre les revenus supplémentaires, les mettre dans une banque, probablement les prêter avec des avantages que d'autres secteurs n'auront pas. Il va prêter cet argent à des compagnies privées qui jouissent déjà d'un régime fiscal comme aucun autre secteur industriel au Canada. Alors pourquoi choisir cette avenue, et non pas celle d'appuyer énergiquement et intelligemment une société qui est déjà bien à nous, Petro-Canada?

Monsieur le président, derrière le verbiage conservateur et particulièrement derrière le verbiage du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le peuple canadien ne sait pas où il va en matière énergétique. Ce n'est pas le ministre seul qui va faire les frais de cela, c'est chaque citoyen qui va voir le prix de son huile à chauffage augmenter de façon exorbitante. C'est chaque travailleur qui dans ce pays si grand doit utiliser sa voiture pour aller travailler et qui devra payer une note directe et exorbitante. Monsieur le président, le ministre devrait dire quelle est exactement la politique énergétique du gouvernement, selon quel scénario—non pas trois ou quatre scénarios énoncés et mis de l'avant par des premiers ministres—il entend atteindre le meilleur degré d'autosuffisance possible et à quel coût.

Si le cartel arabe de l'OPEP décidait demain de fixer le prix d'un baril d'huile à \$45 ou \$50, serait-ce vraiment le coût de la valeur de remplacement que nous aurions à supporter au Canada? C'est absolument faux, monsieur le président. Lorsque certains de mes amis sont allés visiter le projet des sables bitumineux, le président de ce consortium disait qu'à pleine capacité le coût d'opération était environ de \$15 le baril.

Alors, monsieur le président, je crois qu'on devrait dire à la Chambre quel est le coût de cette politique visant à atteindre

### Travaux de la Chambre

l'autosuffisance. On devrait également dire quels sont les moyens que le gouvernement, le ministre des Finances (M. Crosbie) et le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. de Cotret) entendent prendre pour appuyer l'industrie canadienne qui devra absorber ces coûts, et également quels sont les programmes envisagés par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Atkey) pour venir en aide aux chômeurs actuels, aux nouveaux chômeurs qui feront leur apparition par centaines et par milliers à la suite d'augmentations tout à fait injustifiées.

Monsieur le président, je crois que le ministre peut attendre. Cela ne peut pas prendre bien plus de 10 minutes pour répondre en termes de oui et non, et pour donner des réponses précises. Depuis le 23 mai dernier, le ministre a certainement eu le temps de réfléchir sur cette question. Il n'a absolument pas réfléchi. La seule attitude positive que ce groupe de ministres, ce gouvernement, a prise, c'est hier lorsque le chef de ce parti, de ce gouvernement, semblait faire allusion directement au Livre blanc proposé par le gouvernement en 1976. Un certain éditorial disait, au sujet de la question de l'ambassade, que le gouvernement se trouvait beaucoup plus noble d'avoir fait marche arrière plutôt que d'avoir essayé de maintenir une politique qui était désastreuse pour les Canadiens, et le même éditorialiste concluait en disant qu'il serait encore plus noble pour ce même gouvernement . . .

● (1650)

[Traduction]

**Le vice-président:** A l'ordre. Comme il est 5 heures, je dois quitter le fauteuil, faire rapport de l'état de la question et demander l'autorisation de reprendre l'étude du bill plus tard dans la journée.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

● (1700)

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**L'Orateur suppléant (M. McCain):** A l'ordre, je vous prie. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Surrey-White-Rock-Delta-Nord (M. Friesen)—Les pénitenciers—La rumeur d'émeute à l'établissement Kent—Les mesures du gouvernement; le député de Comox-Powell River (M. Skelly)—La recherche et le sauvetage—Les services sur la côte ouest; le député de Saint-Hyacinthe (M. Ostiguy)—Le commerce international—On demande si les provinces ont été consultées au sujet des quotas d'importation accordés aux producteurs de poulets.

\* \* \*

[Français]

### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. Pinard:** Monsieur l'Orateur, je comprends qu'un peu plus tôt aujourd'hui on a discuté de la possibilité de continuer à siéger en comité plénier pendant l'heure des députés ce soir, et de permettre au député de Madawaska-Victoria (M. Corbin) de présenter sa motion mardi prochain. Alors, si tel